

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Aider les consommateurs à prendre des décisions informées :</p> <p>Mettre au point des documents d'information conviviaux pour le consommateur sur les contrats individuels à capital variable (CICV) et d'autres produits d'assurance et en faciliter la mise en œuvre.</p>	<p>Évolution de la démographie et des attentes des consommateurs</p> <p>Les consommateurs se tournent de plus en plus vers les pouvoirs publics (et les organismes de réglementation) comme source de renseignements pour combler les lacunes qui existent sur le plan de l'information entre le fournisseur et le consommateur de produits financiers.</p>	<p>Cette initiative comprend à la fois de nouveaux projets et des projets en cours.</p> <p>Le projet en cours est le suivant :</p> <p>Sous-comité de l'information à remettre au point de vente des CICV et fonds communs de placement</p>	<p>Grant Swanson (Ontario)</p>	<p>2009-2010</p>

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Aider les consommateurs à prendre des décisions informées :</p> <p>Examiner l'utilisation des communications et des opérations électroniques au sein du secteur des assurances pour cerner les risques pour les consommateurs, les lacunes en matière de réglementation et les obstacles législatifs et réglementaires qui empêchent le secteur d'offrir des produits par voie électronique, et trouver des solutions.</p>	<p>Évolution de la démographie et des attentes des consommateurs</p> <p>Les consommateurs se tournent de plus en plus vers les pouvoirs publics (et les organismes de réglementation) comme source de renseignements pour combler les lacunes qui existent sur le plan de l'information entre le fournisseur et le consommateur de produits financiers.</p> <p>S'assurer que les consommateurs sont informés des risques que ces nouvelles possibilités (dont les fournisseurs non traditionnels et les nouvelles méthodes de prestation, y compris par voie électronique) pourraient présenter et que des protections adéquates sont mises en place.</p> <p>Les organismes de réglementation d'assurance font face au défi de comprendre pleinement l'évolution des attentes des consommateurs.</p>	Comité des communications électroniques (nouveau)		2010

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre d'une réglementation harmonisée</p> <p>Cerner les problèmes concernant les processus de vente et de sinistre relativement à la vente accessoire d'assurance, mettre au point des solutions pour résoudre ces problèmes et en faciliter la mise en œuvre.</p>	<p>Évolution de la démographie et des attentes des consommateurs</p> <p>S'assurer que les consommateurs sont informés des risques que ces nouvelles possibilités (dont les fournisseurs non traditionnels et les nouvelles méthodes de prestation, y compris par voie électronique) pourraient présenter et que des protections adéquates sont mises en place.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>La diversité augmente sur le marché, tout comme le besoin de normes et principes communs aux territoires de compétence de l'ensemble du Canada.</p> <p>Le système de réglementation doit appliquer efficacement la réglementation des pratiques de l'industrie afin de maintenir la confiance envers le secteur de l'assurance ainsi qu'un niveau adéquat de protection des consommateurs.</p>	Vente d'assurance accessoire	Mario Beaudoin (Québec)	Automne 2008

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre d'une réglementation harmonisée</p> <p>Passer en revue les diverses définitions d'« entreprise d'assurance » et de « sollicitation » et les règles régissant la vente d'« assurances non autorisées » par les courtiers pour cerner les risques pour les consommateurs, les lacunes en matière de réglementation et les obstacles législatifs et réglementaires auxquels le secteur fait face en raison des différences de définitions, et trouver des solutions.</p>	<p>Évolution de la démographie et des attentes des consommateurs</p> <p>Les consommateurs se tournent de plus en plus vers les pouvoirs publics (et les organismes de réglementation) comme source de renseignements pour combler les lacunes qui existent sur le plan de l'information entre le fournisseur et le consommateur de produits financiers.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>La diversité augmente sur le marché, tout comme le besoin de normes et de principes communs aux territoires de compétence de l'ensemble du Canada.</p> <p>Il faut clarifier la définition des objectifs que tentent d'atteindre les organismes de réglementation d'assurance et réévaluer les méthodes utilisées pour y parvenir.</p> <p>Les organismes de réglementation d'assurance doivent repenser collectivement leur rôle et s'inspirer des pratiques exemplaires d'autres territoires de compétence du monde entier en examinant d'autres démarches réglementaires et les principaux résultats qui en découlent.</p>	Comité des définitions en matière de délivrance des permis (nouveau)		2010

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Éliminer le fardeau réglementaire inutile</p> <p>Mettre au point un cadre de travail pour la réglementation des pratiques de l'industrie axée sur le risque et un système national de déclaration des plaintes et en faciliter la mise en œuvre.</p>	<p>Évolution du milieu de la réglementation</p> <p>La volatilité du marché a engendré des attentes accrues à l'égard des organismes de réglementation, tenus de réagir rapidement.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>Il faut clarifier la définition des objectifs que tentent d'atteindre les organismes de réglementation d'assurance et réévaluer les méthodes utilisées pour y parvenir.</p> <p>La diversité augmente sur le marché, tout comme le besoin de normes et de principes communs aux territoires de compétence de l'ensemble du Canada.</p> <p>La préoccupation de l'industrie concernant le fardeau réglementaire inutile qu'impose l'actuel système canadien de réglementation aux participants a engendré des espoirs de transition vers une réglementation plus efficiente et efficace.</p> <p>Dans la mesure du possible, la réglementation doit être simplifiée et harmonisée pour réduire les coûts de conformité sans sacrifier la protection du consommateur.</p> <p>Le système de réglementation doit appliquer efficacement la réglementation des pratiques de l'industrie afin de maintenir la confiance envers le secteur de l'assurance ainsi qu'un niveau adéquat de protection des consommateurs.</p>	<p>Comité de la réglementation des pratiques de l'industrie axée sur le risque</p> <p>Groupe de travail sur la déclaration de plaintes du Comité de la réglementation des pratiques de l'industrie axée sur le risque</p>	<p>Bob Christie (Ontario)</p> <p>Anne-Marie Poitras (Québec) et Grant Swanson (Ontario)</p>	<p>Cadre de travail – Printemps 2008</p> <p>Mise en œuvre – 2009-2010</p> <p>2008-2009</p>

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Éliminer le fardeau réglementaire inutile</p> <p>Encourager les efforts du secteur dans l'élaboration et la mise en œuvre de saines pratiques de gouvernance, de normes et de lignes directrices.</p>	<p>Évolution du milieu de la réglementation</p> <p>Ils sont poussés à suivre la tendance internationale et à passer d'une démarche fondée sur les règles à une autre davantage axée sur des principes, dans le but d'encourager l'innovation et le développement du marché et y répondre.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>La diversité augmente sur le marché, tout comme le besoin de normes et de principes communs aux territoires de compétence de l'ensemble du Canada.</p> <p>Il faut clarifier la définition des objectifs que tentent d'atteindre les organismes de réglementation d'assurance et réévaluer les méthodes utilisées pour y parvenir.</p>	<p>Comité permanent des normes de pratique (nouveau)</p>		<p>Continu</p>
<p>Éliminer le fardeau réglementaire inutile</p> <p>Entreprendre un examen du système de procuration et d'engagement (PE).</p>	<p>Attentes accrues du secteur</p> <p>Les organismes de réglementation d'assurance doivent repenser collectivement leur rôle et s'inspirer des pratiques exemplaires d'autres territoires de compétence du monde entier en examinant d'autres démarches réglementaires et les principaux résultats qui en découlent.</p>	<p>Revue des PE</p>	<p>Carol Shevlin (Secrétariat du CCRRA)</p>	<p>2008-2009</p>

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Collaborer activement avec les organismes de réglementation des services financiers et autres intervenants afin de nous adapter aux changements qui surviennent sur le marché financier :</p> <p>Achever les initiatives entreprises avec les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et le Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier pour améliorer la réglementation des exigences de divulgation aux points de vente à l'égard des CICV et des fonds communs de placement et passer en revue les normes de délivrance de permis aux intermédiaires qui vendent à la fois des CICV et des fonds communs de placement.</p>	<p>Évolution de la démographie et des attentes des consommateurs</p> <p>Les consommateurs se tournent de plus en plus vers les pouvoirs publics (et les organismes de réglementation) comme source de renseignements pour combler les lacunes qui existent sur le plan de l'information entre le fournisseur et le consommateur de produits financiers.</p> <p>Évolution du marché</p> <p>La tendance continue vers la mondialisation et la consolidation du marché de l'assurance ainsi que vers la convergence du secteur des services financiers brouille les frontières juridictionnelles et peut créer des lacunes sur le plan de la réglementation entre les territoires de compétence, ce qui peut nuire à la confiance du consommateur envers le système.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>Les organismes de réglementation d'assurance doivent en outre coordonner constamment leurs activités avec celles des organismes de réglementation des valeurs mobilières et des régimes de retraite pour régler les problèmes interorganisationnels et intersectoriels touchant le secteur des services financiers dans son ensemble.</p>	Comité des points de vente du Forum conjoint	Jim Hall (Saskatchewan)	2009-2010
		Comité de la réglementation des intermédiaires du Forum conjoint	Jim Hall (Saskatchewan)	2009-2010

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Collaborer activement avec les organismes de réglementation des services financiers et autres intervenants afin de nous adapter aux changements qui surviennent sur le marché financier :</p> <p>Passer en revue avec les Organismes de réglementation des services d'assurance (CISRO) la réglementation de la gestion des agences générales, des agences d'assurance collective à adhésion facultative et des experts en sinistres pour cerner les risques pour les consommateurs, les lacunes en matière de réglementation et les obstacles législatifs et réglementaires et trouver des solutions.</p>	<p>Évolution de la démographie et des attentes des consommateurs</p> <p>L'âge moyen des agents et des courtiers augmente, accentuant la pression sur les compagnies en faveur de réseaux de distribution de remplacement.</p> <p>Évolution du marché</p> <p>Les avancées technologiques ont donné naissance à une variété de nouveaux mécanismes de prestation permettant ainsi d'accéder partout, en tout temps, à une gamme croissante de produits d'assurance innovateurs et à l'impartition de fonctions essentielles des assureurs. Dans une perspective plus sombre, des criminels utilisent les nouvelles technologies et nuisent aux assureurs, aux autres institutions financières et à leurs clients, dans le cadre d'escroqueries sans précédent.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>La préoccupation de l'industrie concernant le fardeau réglementaire inutile qu'impose l'actuel système canadien de réglementation aux participants a engendré des espoirs de transition vers une réglementation plus efficiente et efficace.</p>	<p>Comité de réglementation des agences (nouveau)</p>		<p>2010</p>

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Collaborer activement avec les organismes de réglementation des services financiers et autres intervenants afin de nous adapter aux changements qui surviennent sur le marché financier :</p> <p>Collaborer avec le Bureau du surintendant des institutions financières du gouvernement fédéral pour partager des renseignements sur la formation et les normes techniques à l'intérieur du cadre de travail sur la solvabilité, les changements que connaît le marché de l'assurance, les problèmes émergents critiques et les questions relatives aux crimes financiers et à l'application de la loi en contexte interjuridictionnel.</p>	<p>Évolution du marché</p> <p>La tendance continue vers la mondialisation et la consolidation du marché de l'assurance ainsi que vers la convergence du secteur des services financiers brouille les frontières juridictionnelles et peut créer des lacunes sur le plan de la réglementation entre les territoires de compétence, ce qui peut nuire à la confiance du consommateur envers le système.</p> <p>Évolution du milieu de la réglementation</p> <p>Les réformes internationales dans les domaines de la comptabilité, de l'actuariat, de la solvabilité et de la réglementation imposeront des changements au cadre de réglementation canadien.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>La diversité augmente sur le marché, tout comme le besoin de normes et de principes communs aux territoires de compétence de l'ensemble du Canada.</p> <p>Les organismes de réglementation d'assurance doivent en outre coordonner constamment leurs activités avec celles des organismes de réglementation des valeurs mobilières et des régimes de retraite pour régler les problèmes interorganisationnels et intersectoriels touchant le secteur des services financiers dans son ensemble.</p>	<p>Comité de collaboration en matière de réglementation (nouveau)</p>		<p>Continu</p>

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Collaborer activement avec les organismes de réglementation des services financiers et autres intervenants afin de nous adapter aux changements qui surviennent sur le marché financier :</p> <p>Nous offrons un apport important à toutes les initiatives stratégiques du Forum conjoint, notamment les suivantes :</p> <p>information et sensibilisation des consommateurs;</p> <p>résolution des différends (services de l'ombudsman);</p> <p>partage de renseignements;</p> <p>examen des <i>Lignes directrices pour les régimes de capitalisation</i>;</p> <p>règles d'investissement.</p>	<p>Évolution de la démographie et des attentes des consommateurs</p> <p>Les consommateurs se tournent de plus en plus vers les pouvoirs publics (et les organismes de réglementation) comme source de renseignements pour combler les lacunes qui existent sur le plan de l'information entre le fournisseur et le consommateur de produits financiers.</p> <p>S'assurer que les consommateurs sont informés des risques que ces nouvelles possibilités (dont les fournisseurs non traditionnels et les nouvelles méthodes de prestation, y compris par voie électronique) pourraient présenter et que des protections adéquates sont mises en place.</p> <p>Évolution du marché</p> <p>La tendance continue vers la mondialisation et la consolidation du marché de l'assurance ainsi que vers la convergence du secteur des services financiers brouille les frontières juridictionnelles et peut créer des lacunes sur le plan de la réglementation entre les territoires de compétence, ce qui peut nuire à la confiance du consommateur envers le système.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>La préoccupation de l'industrie concernant le fardeau réglementaire inutile qu'impose l'actuel système canadien de réglementation aux participants a engendré des espoirs de transition vers une réglementation plus efficiente et efficace.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>Les organismes de réglementation d'assurance doivent en outre coordonner constamment leurs activités avec celles des organismes de réglementation des valeurs mobilières et des régimes de retraite pour régler les problèmes interorganisationnels et intersectoriels touchant le secteur des services financiers dans son ensemble.</p>	<p>Voir le site Web du Forum conjoint à www.jointforum.ca.</p>		

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Collaborer activement avec les organismes de réglementation des services financiers et autres intervenants afin de nous adapter aux changements qui surviennent sur le marché financier :</p> <p>Nous travaillons régulièrement en étroite collaboration avec CISRO sur des sujets d'intérêt commun.</p>	<p>Évolution du marché</p> <p>La tendance continue vers la mondialisation et la consolidation du marché de l'assurance ainsi que vers la convergence du secteur des services financiers brouille les frontières juridictionnelles et peut créer des lacunes sur le plan de la réglementation entre les territoires de compétence, ce qui peut nuire à la confiance du consommateur envers le système.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>Dans la mesure du possible, la réglementation doit être simplifiée et harmonisée pour réduire les coûts de conformité sans sacrifier la protection du consommateur.</p> <p>Le système de réglementation doit appliquer efficacement la réglementation des pratiques de l'industrie afin de maintenir la confiance envers le secteur de l'assurance ainsi qu'un niveau adéquat de protection des consommateurs.</p>	S.O.	Tous les membres du CCRRA	Continu

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Problèmes émergents</p> <p>Par l'entremise du CCRRA, les territoires de compétence membres partagent des renseignements sur les problèmes émergents et préparent des réponses coordonnées aux questions qui touchent plusieurs territoires de compétence.</p>	<p>Évolution du milieu de la réglementation</p> <p>La volatilité du marché a engendré des attentes accrues à l'égard des organismes de réglementation, tenus de réagir rapidement.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>Le système de réglementation doit appliquer efficacement la réglementation des pratiques de l'industrie afin de maintenir la confiance envers le secteur de l'assurance ainsi qu'un niveau adéquat de protection des consommateurs.</p>	S.O.	Tous les membres du CCRRA	Continu

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Réponses à Assuris et à la SIMA concernant la réglementation</p> <p>En conformité avec les règlements de gouvernance tant d'Assuris que de la SIMA, les sociétés d'indemnisation des assureurs-vie et des assureurs IARD respectivement, tout organisme de réglementation peut refuser une proposition de modification du règlement, mais doit communiquer ses objections dans un délai raisonnable. Notre comité conjoint (Assuris-SIMA) s'assure d'examiner tous ces changements en temps opportun et de communiquer à tous les organismes de réglementation les renseignements nécessaires pour prendre les décisions qui s'imposent.</p> <p>Le comité informe également Assuris et la SIMA de tous les changements souhaités de leur part.</p>	<p>Attentes accrues du secteur</p> <p>Le système de réglementation doit appliquer efficacement la réglementation des pratiques de l'industrie afin de maintenir la confiance envers le secteur de l'assurance ainsi qu'un niveau adéquat de protection des consommateurs.</p>	Comité permanent Assuris-SIMA	Jim Scalena (Manitoba)	Continu

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Liaison avec l'Association des assureurs</p> <p>Notre Comité directeur de l'Association des assureurs a été mis sur pied pour simplifier les communications entre les organismes de réglementation et l'Association des assureurs, le fournisseur d'assurance automobile aux conducteurs incapables d'obtenir ce type d'assurance par l'entremise du marché de l'assurance volontaire.</p>	<p>Attentes accrues du secteur</p> <p>Le système de réglementation doit appliquer efficacement la réglementation des pratiques de l'industrie afin de maintenir la confiance envers le secteur de l'assurance ainsi qu'un niveau adéquat de protection des consommateurs.</p>	Comité permanent de l'Association des assureurs	Arthur Hagan (Alberta)	Continu

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Formulaires et directives</p> <p>Nous conservons les modèles des formulaires et des directives de demandes annuels et provisoires pour l'assurance de dommages (P&C1 et P&C2) et l'assurance-vie (formulaires Life1 et Life2) exigés de chaque assureur accrédité au Canada. Le Comité des formulaires est responsable de la mise à jour des formulaires au fur et à mesure des besoins.</p>	<p>Évolution du marché</p> <p>La tendance continue vers la mondialisation et la consolidation du marché de l'assurance ainsi que vers la convergence du secteur des services financiers brouille les frontières juridictionnelles et peut créer des lacunes sur le plan de la réglementation entre les territoires de compétence, ce qui peut nuire à la confiance du consommateur envers le système.</p> <p>Évolution du milieu de la réglementation</p> <p>Les réformes internationales dans les domaines de la comptabilité, de l'actuariat, de la solvabilité et de la réglementation imposeront des changements au cadre de réglementation canadien.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>La préoccupation de l'industrie concernant le fardeau réglementaire inutile qu'impose l'actuel système canadien de réglementation aux participants a engendré des espoirs de transition vers une réglementation plus efficace et efficace.</p>	Comité permanent des formulaires	Penny Lee (BSIF)	Continu

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Tests d'évaluation du capital minimum</p> <p>Nous nous assurons que les tests d'évaluation du capital minimum demeurent un critère d'évaluation du risque adéquat pour le secteur des assurances de dommages et nous en recommandons la mise au point lorsque cela s'avère nécessaire. Par exemple, les changements apportés aux règles comptables peuvent entraîner une modification des tests d'évaluation du capital minimum.</p>	<p>Évolution du marché</p> <p>La tendance continue vers la mondialisation et la consolidation du marché de l'assurance ainsi que vers la convergence du secteur des services financiers brouille les frontières juridiques et peut créer des lacunes sur le plan de la réglementation entre les territoires de compétence, ce qui peut nuire à la confiance du consommateur envers le système.</p> <p>Évolution du milieu de la réglementation</p> <p>Les réformes internationales dans les domaines de la comptabilité, de l'actuariat, de la solvabilité et de la réglementation imposeront des changements au cadre de réglementation canadien.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>La préoccupation de l'industrie concernant le fardeau réglementaire inutile qu'impose l'actuel système canadien de réglementation aux participants a engendré des espoirs de transition vers une réglementation plus efficace et efficiente.</p>	Comité permanent des tests d'évaluation du capital minimum	Bernard Dupont (BSIF)	Continu

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Procurations et engagements (PE)</p> <p>Le secrétariat du CCRRA tient à jour la logithèque de référence des procurations et engagements déposés par les sociétés d'assurance de toute l'Amérique du Nord et y donne accès. Grâce à ce système, les assureurs qui déposent des procurations et engagements en rapport avec l'assurance automobile privée n'ont pas besoin de déposer ce document dans chaque province ou territoire que le titulaire de police est susceptible de visiter.</p>	<p>Attentes accrues du secteur</p> <p>Le système de réglementation doit appliquer efficacement la réglementation des pratiques de l'industrie afin de maintenir la confiance envers le secteur de l'assurance ainsi qu'un niveau adéquat de protection des consommateurs.</p>	S.O.	Secrétariat du CCRRA	Continu

Initiative stratégique ou responsabilité courante	Aspect du milieu abordé	Détails sur le comité		
		Nom	Président	Échéancier proposé
<p>Suivi international</p> <p>Le secrétariat du CCRRA surveille les initiatives de la National Association of Insurance Commissioners, de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance et autres organismes de réglementation et organismes internationaux, de manière à tenir nos membres à jour sur les nouveautés dans le marché des services financiers.</p>	<p>Évolution du marché</p> <p>La tendance continue vers la mondialisation et la consolidation du marché de l'assurance ainsi que vers la convergence du secteur des services financiers brouille les frontières juridictionnelles et peut créer des lacunes sur le plan de la réglementation entre les territoires de compétence, ce qui peut nuire à la confiance du consommateur envers le système.</p> <p>Évolution du milieu de la réglementation</p> <p>Les réformes internationales dans les domaines de la comptabilité, de l'actuariat, de la solvabilité et de la réglementation imposeront des changements au cadre de réglementation canadien.</p> <p>Ils sont poussés à suivre la tendance internationale et à passer d'une démarche fondée sur les règles à une autre davantage axée sur des principes, dans le but d'encourager l'innovation et le développement du marché et y répondre.</p> <p>Attentes accrues du secteur</p> <p>Les organismes de réglementation d'assurance doivent repenser collectivement leur rôle et s'inspirer des pratiques exemplaires d'autres territoires de compétence du monde entier en examinant d'autres démarches réglementaires et les principaux résultats qui en découlent.</p> <p>Les organismes de réglementation d'assurance doivent en outre coordonner constamment leurs activités avec celles des organismes de réglementation des valeurs mobilières et des régimes de retraite pour régler les problèmes interorganisationnels et intersectoriels touchant le secteur des services financiers dans son ensemble.</p>	S.O.	Secrétariat du CCRRA	Continu